

Rapport d'activité de l'année 2024

Dr Olivier Petit

Président

Conseils d'administration et Bureaux

1^{ER} TRIMESTRE 2024

- Décide à l'unanimité la nomination de Christian Bourguelle en tant que Directeur à partir du 1^{er} juillet 2024 et la nomination de Sandrine Cohen en tant que Directrice adjointe à partir du 1^{er} février 2024.
- Prend connaissance de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2024, notamment le changement de calcul de l'assiette sociale des professions libérales et ses impacts très hétérogènes selon les secteurs conventionnels.
- Adopte à l'unanimité l'ensemble des modifications statutaires faisant disparaître la référence à l'âge de 62 ans dans les statuts des trois régimes (RC, ASV et ID) pour le remplacer par un renvoi vers l'article L643-3.
- Décide à l'unanimité du maintien de la condition de départ en retraite à 62 ans, au titre de l'inaptitude.
- Adopte à l'unanimité le rapport sur les orientations générales de la politique de placements en 2024.

Conseils d'administration et Bureaux 2^e TRIMESTRE 2024

- Prend connaissance du bilan et des comptes de gestion de l'exercice 2023 ainsi que des rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- Approuve à l'unanimité les comptes annuels de l'exercice 2023 et le rapport du Conseil d'administration.
- Prend connaissance de documents de synthèse sur l'activité immobilière de la CARMF et sur le marché immobilier en 2023.
- Prend connaissance d'une présentation détaillée du projet de changement d'assiette sociale. Adopte, d'une part, les principes de répartition des gains entre le régime complémentaire et l'ASV; et d'autre part, réaffirme sa demande afin que les pouvoirs publics minimisent les impacts négatifs de la réforme pour le secteur 2.
- Décide à l'unanimité de nommer Henri Chaffiotte directeur honoraire de la CARMF.
- Prend connaissance de l'étude de l'évolution des revenus des médecins libéraux, qui montre qu'il n'y a pas d'inquiétude à long terme. Décide de renouveler cette étude chaque année.

Conseils d'administration et Bureaux 3^e TRIMESTRE 2024

- Élection du Président, Dr Olivier Petit, et du bureau 2024-2027.
- Décide à l'unanimité de nommer le Dr Thierry Lardenois président honoraire de la CARMF.
- Adopte à l'unanimité la réponse proposée à la DSS (Direction de Sécurité sociale) concernant la lettre du cadrage à propos de la réforme de l'assiette sociale.

Conseils d'administration et Bureaux

4^e TRIMESTRE 2024

- Prend connaissance des mesures prévues dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 (PLFSS 2025), en particulier les mesures d'exonérations de cotisations sociale qui auraient, si appliquées, des conséquences extrêmement négatives sur la CARMF et donc sur les pensions des retraités.
- Nombreux échanges du Président avec les parlementaires et les cabinets ministériels pour faire amender la mesure d'exonération totale.
- Décide de surseoir provisoirement la décision de revalorisation du point de retraite compte-tenu des très fortes incertitudes sur le PLFSS 2025 avec les mesures d'exonérations de cotisation prévues et de remettre cette décision au Conseil d'Administration du 25 janvier 2025.
- Adopte à l'unanimité les modifications statutaires présentées pour les régimes complémentaire, ASV et invalidité-décès, intégrant notamment une réforme des indemnités journalières.
- Décide à l'unanimité de supprimer le mode de règlement par chèque compte tenu des risques de plus en plus élevés de fraude et du coût important de gestion associé.
- Adopte le budget prévisionnel pour l'année 2025 de la CARMF et de ses régimes.
- Décide de proposer les hypothèses concernant la gestion de l'ASV aux syndicats et aux pouvoirs publics.
- Décide à l'unanimité que l'Assemblée générale de 2026 aura lieu au Palais des congrès de Lyon.